

-15 janvier 2015-

Inauguration de la Maison du Rhône « provisoire » de Genas

Intervention de DANIEL VALÉRO, maire de Genas

Madame la Présidente du Département du Rhône, chère Danièle,

Monsieur le président de la Communauté de communes de l'Est lyonnais, cher Paul,

Madame la conseillère générale, chère Christiane,

Mesdames, Messieurs les élus

Mesdames, Messieurs,

Après des mois de discussion et de travail avec le Département du Rhône - n'est-ce pas Madame la présidente ? - je suis fier de participer *aujourd'hui* et à *Genas* à l'inauguration de notre nouvelle Maison du Rhône. Elle viendra remplacer celle de Décines et Meyzieu.

Dès à présent, les Genassiens -et aussi tous les habitants de la Communauté de communes de l'Est lyonnais- vont bénéficier des conseils de professionnels qualifiés en matière sociale, de santé, d'enfance, d'insertion, d'autonomie... qui *compléteront* l'offre dont nous disposons déjà.

Avec l'implantation de ce service, Genas franchit une nouvelle étape dans son développement.

Comme vous le savez tous maintenant, depuis le 1^{er} janvier et la mise en place du nouveau périmètre du Département du Rhône, Genas est *chef-lieu de canton*. Ce statut « tout neuf » renforce et augmente notre légitimité à accueillir de telles infrastructures sur notre territoire. Rappelons que la Maison du Rhône profitera également aux quelque 40 000 habitants du canton de Genas, qui est le canton le plus peuplé du nouveau Département.

Malgré les apparences, qui peuvent sembler un peu « provisoires »..., nous allons inscrire l'action de la Maison du Rhône dans la durée... Son installation dans des préfabriqués n'est que temporaire ! D'ici deux ans environ, ses 28 agents prendront place dans un beau bâtiment construit juste à côté de cette parcelle, sur un terrain -lui aussi- mis à disposition gracieusement par la commune de Genas.

Nous mettrons d'ailleurs à profit les mois de travaux à venir pour initier, en toute sérénité, les passerelles efficaces et nécessaires entre la Maison du Rhône et notre Centre Communal d'Action Sociale, dédié à la prévention et au développement social.

Je tiens à rassurer tout le monde : les deux entités vont se présenter à la population sans piétiner leurs plates-bandes respectives. Ensemble, nous allons créer des synergies avec les partenaires locaux. Nous allons définir une réponse sociale pertinente et efficace, sans doublons potentiels, et en affinant les offres de chacun... Bref, nous allons professionnaliser nos services de proximité en matière sociale ainsi que notre politique de solidarité.

Les actions en la matière sont plus que jamais nécessaires pour amortir les effets de la crise qui s'installe durablement. Elles s'adressent aussi à *tous nos habitants*, des jeunes aux aînés, avec notamment le volet d'intervention dans le cadre du vieillissement et de la dépendance.

Je souhaite pour conclure, m'adresser aux agents départementaux en leur disant :

Soyez les bienvenus dans notre canton et bon travail sur notre territoire.

Madame la Présidente, je vous remercie de votre confiance.

Merci à tous.